



Communauté de communes  
*Andaine-Passais*

## BON DE COMMANDE COMPOSTEUR

(selon délibérations n° 2023-11-13 et 2023-10-12)

Vous pouvez limiter la production de vos déchets organiques en fabriquant votre compost avec vos déchets végétaux.

A cet effet, il vous est proposé l'acquisition d'un composteur soit :

- | En plastique  | En bois   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Composteur de 300 L : 15 € | <input type="checkbox"/> Composteur de 300 L : 93 €                                     |
| <input type="checkbox"/> Composteur de 620 L : 25 € | <input type="checkbox"/> Composteur de 800 L : 200 € (réservé aux logements collectifs) |
- (à cocher selon le souhait – limité à 1 composteur par foyer)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Date et Lieu de Naissance : .... / ..... / ..... à .....

Veuillez remplir ce bon de commande et le retourner à la CC Andaine-Passais, soit :

- Par mail : [cyrille.mouchel@ccandainepassais.fr](mailto:cyrille.mouchel@ccandainepassais.fr)
- Au siège – 26, Avenue Léopold BARRE– Juvigny s/s Andaine – 61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE
- A l'annexe – 6, place du marché – Passais la Conception – 61350 PASSAIS-VILLAGES

Un titre de recettes sera émis par le Trésor Public au vu du présent bon de commande validé.

Adresse de facturation (si différente de celle mentionnée ci-dessus)

---

---

Votre paiement devra s'effectuer auprès de la Trésorerie de Flers au vu du titre de recettes reçu

**Ne pas joindre de chèque à ce bon de commande**

Dès acquittement de la somme due, la CC Andaine-Passais vous contactera pour convenir d'une date de retrait du composteur mentionné ci-dessus

(Disponibilité : mois de février pour les composteurs bois, mois de mai pour les composteurs plastiques)

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature